



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Réunion de bassin des professeurs-documentalistes

Fiche de synthèse

Année scolaire 2021-2022

Bassin géographique : Grenoble

Date & horaires de la réunion : jeudi 2 décembre 2021 de 9h à 16h30

Lieu de la réunion : lycée Marie Curie (Echirolles)

Animateur(s) de la réunion : Ioana Dumont et Béatrice Candelon

Intervenant(s) : nom, prénom, structure(s) représentée(s) : Clément Coulet et Manon Tronville de la librairie Glénat de Grenoble

Principaux thèmes abordés :

Matinée 9h/12h :

- **Nouer des partenariats culturels locaux**

La matinée a débuté par l'intervention de M. Clément Coulet, responsable du secteur BD et Mme Manon Tronville, responsable du secteur romans jeunesse de la librairie Glénat. Ils ont été invités par Mme Ioana Dumont, professeure documentaliste au lycée Europole et co-animatrice de la journée de bassin, afin de présenter leur librairie, les partenariats possibles avec les établissements scolaires pour la mise en place de projets et leurs lectures coups de cœur.

- **Présentation de la structure :** Ouverte depuis 1984, La librairie Glénat Grenoble est une librairie implantée dans le centre-ville et située au 19 avenue Alsace Lorraine à Grenoble. Ouverte du mardi au samedi, son emplacement proche de la gare et facilement accessible via les transports en commun en fait une boutique attractive pour la population locale mais aussi pour les voyageurs. Il s'agit d'un espace de 170 m² comprenant bandes dessinées, comics et manga, géré par une équipe de libraires spécialisé.e.s. Elle dépend de la maison d'édition Glénat mais ne propose pas que des ouvrages de cet éditeur.

- **Partenariats avec les établissements scolaires :** Il est possible de mettre en place de nombreux partenariats entre la librairie et les CDI des établissements scolaires. Grâce à son lien avec la maison d'édition, la librairie peut proposer le contact de nombreux auteurs qu'il est possible d'inviter dans nos établissements scolaires pour un travail avec les classes (coût de l'intervention à régler intégralement par l'établissement selon la charte des auteurs ou pris en partie en charge par la librairie si l'auteur réalise également une séance de dédicaces en boutique). Les deux libraires nous indiquent qu'il est possible de rencontrer l'auteur de la BD "Les chiens", Manon Ita, qui est de la région, et Morvan, un auteur de BD sur la Résistance, pour qui la librairie peut prendre en charge le déplacement depuis Reims. Les libraires peuvent également intervenir gratuitement dans nos CDI pour nous accompagner dans le renouvellement de nos fonds, pour la mise en place d'un événement autour de la bande dessinée et du manga, pour une présentation de coups de cœur auprès des élèves du club lecture... Ils peuvent également réserver leur temps pour accueillir des élèves et leur professeur dans le cadre d'une sortie scolaire à la librairie. Le club manga du lycée M. Curie travaille d'ailleurs étroitement avec C. Coulet qui a proposé aux élèves de participer au prix Mangawa et de réaliser un fanzine. Au lycée L. Michel, C. Coulet a aidé à l'organisation d'une semaine de la BD. Nous évoquons l'opération "Jeunes en librairie" de la DAAC, à laquelle participe la librairie Glénat en partenariat avec plusieurs établissements scolaires de l'agglomération. Plusieurs collègues se disent étonné.e.s de n'avoir pas été retenu.e.s pour ce projet alors qu'il était solidement étayé : il semblerait que les établissements scolaires dont les élèves soient les plus "éloigné.e.s" de la lecture aient été privilégiés.

- **Coups de cœur des libraires :** L'intervention s'est terminée par une présentation d'une sélection de titres pouvant plaire et convenir en collège et lycée : BD, mangas et romans jeunesse. La liste de ces titres est disponible en pièce-jointe. Les deux libraires nous invitent à aller voir la plateforme de mangas en ligne webtoon factory

(<https://www.webtoonfactory.com/fr/accueil>) pour découvrir ce nouvel accès aux mangas plébiscité par les jeunes. Les librairies ont eu la gentillesse d'offrir pour ceux et celles qui le voulaient des affiches de livres pour nos CDI. Ils nous proposent de les contacter si nous le souhaitons par e-mail : clement.coulet@glenat.com / manon.tronville@glenat.com.

- Nous avons ensuite informé nos collègues de la **naissance d'un nouveau concours d'éloquence créé par des lycéens des lycées des Eaux-Clares et d'Europole, pour des lycéens, et intitulé Agoraphone**, qui proposera aux candidats une formation avec des professionnels de l'éloquence en janvier, puis un concours inter-lycées en avril. Les élèves peuvent s'inscrire sur : https://instagram.com/agora_phone?utm_medium=copy_link et contacter les organisateur.trice.s à : agoraphonelyceens@gmail.com. Nous remercions les collègues de diffuser cette information dans leurs lycées respectifs pour encourager cette courageuse initiative.

● **Participer au déploiement du PIX dans son établissement en lien avec l'EMI et le CRCN**

Mme Béatrice Candelon, professeure documentaliste au lycée Europole et co-animatrice de la journée de bassin, est intervenue ensuite afin de **présenter le fonctionnement du PIX et son lien avec l'EMI et le CRCN**.

- **CRCN et PIX** : Mme Candelon a affiché les compétences du [CRCN](#) pour montrer le lien étroit avec celles déployées dans PIX, avant de projeter le début du parcours de rentrée des 3^e disponible sur le site de la DANE de Grenoble afin de faire tous ensemble 5 quiz (<https://dane.web.ac-grenoble.fr/article/pix#parcours>), ce qui a permis d'en voir le fonctionnement, la correction, les propositions de tutoriels et la possibilité de les enregistrer, de donner son avis et de signaler un problème.

- **GAR et PIX** : Mme Candelon a ensuite montré comment accéder au PIX en tant qu'élève ou enseignant.e pour s'entraîner à partir du GAR déployé sur l'ENT (possibilité de rentrer un code élève ou de se créer un compte). Elle a montré une plateforme en exemple afin de voir comment PIX permet de se situer vis-à-vis des 16 compétences numériques.

- **PIX orga** : Enfin Mme Candelon a montré comment créer un parcours PIX pour les élèves en tant que professeur.e sur orga.pix.fr, comment voir quelles étaient les compétences évaluées dans un parcours dans la documentation associée, et comment étaient analysés les résultats reçus par classe ou par élève (paliers, pourcentages de réussite par sujets ou par compétences ...).

- **Certification PIX** : Il a été précisé que la certification PIX du CAP aux CPGE devait avoir lieu du 29 novembre 2021 au 4 mars 2022 et celle des 3^e du 7 mars au 27 mai 2022. Mme Guillot, IAN documentation, a précisé que la certification PIX était obligatoire et gratuite pour les élèves mais que, pour l'instant, les enseignant.e.s devaient se rendre dans un centre agréé payant pour la réaliser, bien que soit à l'étude le projet de la rendre gratuite pour eux.elles.

Mme Tempier a proposé de la documentation sur l'EMI éditée par le Clemi et offerte par Canopé. Mme Candelon informe que l'APDEN envoie à ses adhérents 2 numéros par an de son périodique Mediadoc dont elle est une des correctrices, et qui consacre de nombreux articles à l'EMI, notamment un numéro complet sur le PIX et son évaluation par, entre autres, des professeurs documentalistes. Mme Abello nous informe que l'APDEN Grenoble est une des sections comptant le plus d'adhérent.e.s et qu'il ne s'agit pas d'un syndicat mais d'une association ouverte à tous.tes et non élitiste, qui permet de faire entendre la voix de la profession et de la rendre plus visible sur de nombreux sujets au niveau national.

● **Partager des coups de coeur culturels**

La matinée s'est poursuivie par une présentation par Mme Dumont **des coups de cœur culturels (livres, films, musées, théâtre ...)** de différents professeurs documentalistes participant à la journée de bassin.

- **Musée Champollion** : Mme Céline Villarino, professeure documentaliste au lycée Louise Michel de Grenoble et anciennement professeure-relais au musée Champollion de Vif, est intervenue afin de nous présenter le musée et son intérêt pédagogique. Après plus de 15 ans de fermeture pour travaux, la maison familiale des frères Champollion, devenue musée, a rouvert ses portes au public. Elle présente la vie et l'œuvre de Jean-François et de son frère Jacques-Joseph. Au sein de la maison, les espaces, sur plusieurs niveaux, ont été reconstitués avec des objets personnels et des notes de travail afin de faire découvrir aux visiteurs la naissance de l'égyptologie. Des expositions temporaires, en lien avec l'Égypte et l'égyptologie, sont également présentes. Le Musée accueille les classes à partir de l'école élémentaire. Les professeurs souhaitant visiter le Musée Champollion avec leurs élèves, en visite libre ou guidée, peuvent réserver leur venue auprès de l'accueil du musée. Il est possible d'associer la visite à un atelier pédagogique, des classes élémentaires jusqu'à la 6e, par exemple sur l'écriture des hiéroglyphes. Pour plus d'informations: <https://musees.isere.fr/musee/musee-champollion-2021>

-**Cinéma, théâtre, livres** : La matinée s'est terminée par une présentation des différents coups de cœur culturels de chacun : cinéma, théâtre, lectures (romans, BD et romans graphiques, livres documentaires). Mme Candelon a fait la promotion du dispositif Lycéens/Collégiens au cinéma (inscription au printemps sur le site régional Sicorra ou sur le PI2C départemental) auquel elle fait participer son lycée, car il propose des ateliers pour les élèves très intéressants, une programmation diversifiée et en VOST, des expositions gratuites et des formations de qualité pour les enseignant.e.s. Par ailleurs, elle évoque la possibilité pour les professeur.e.s de visionner gratuitement des captations de pièces de théâtre de la Comédie Française au cinéma Pathé Chavant sur invitation de la plateforme <https://www.pathelive.com/education>, qui permet également d'organiser des séances scolaires. Vous pouvez retrouver les coups de cœur dans le diaporama proposé en pièce-jointe.

● **Découvrir un exemple d'organisation et d'aménagement de CDI**

Avant la pause déjeuner, les collègues qui le souhaitent pouvaient visiter le CDI du lycée M. Curie avec leurs deux professeur.e.s documentalistes, Mmes Genin et Nowak, qui leur ont expliqué leurs choix de plan de classement et d'aménagement des espaces.

Remarque : tous les documents projetés pendant cette matinée ainsi que ce compte-rendu sont disponibles sur l'espace Tribu des professeur.e.s documentalistes du bassin grenoblois : <https://tribu.phm.education.gouv.fr/portal/auth/pagemarker/2/portal/foad/home-member?init-state=true&redirect=true>

Après-midi : intervention de Mrs les IA-IPR EVS (13h30/16h30)

La journée de bassin s'est poursuivie l'après-midi avec **l'intervention de Mrs Pierre-Yves Pépin, Régis Vivier et Jérôme Bizet, inspecteurs IA-IPR EVS de l'académie de Grenoble**. Les sujets du jour étaient les suivants : la pandémie, le Grand oral et la réforme du baccalauréat, l'évaluation des établissements, l'organisation des espaces de travail au sein des études et des CDI et la formation continue.

● **La pandémie**

M. Pépin a commencé l'échange avec l'auditoire par le bilan de la situation de crise à gérer par les établissements scolaires depuis bientôt deux ans en raison de la pandémie. Il a indiqué que nous étions en situation de crise et que, de ce fait, la communication avait été contrôlée par l'Education Nationale : il n'a donc pas été possible aux IA-IPR EVS de communiquer autant qu'ils l'auraient voulu. Ils ont cependant rédigé un document pour demander que la prime informatique soit également attribuée aux professeur.e.s documentalistes du fait de nos missions fortement liées au numérique. M. Vivier a indiqué que le monde avait changé professionnellement et que les jeunes vivaient un contexte très difficile depuis 2015 avec les attentats et la pandémie. Il nous invite donc à prendre soin les uns des autres, d'autant plus que l'école et le CDI sont parfois les seuls lieux de socialisation des jeunes depuis 2019, notamment en période de confinement. M. Pépin a incité les collègues à témoigner de leur vécu et à s'exprimer librement. Il a constaté que les pratiques de travail des professeurs documentalistes avaient beaucoup évolué afin de s'adapter à la situation et que les fonctionnements des CDI avaient été différents car liés aux décisions des chefs d'établissements, nos supérieurs hiérarchiques. Il a expliqué que les conditions de travail se sont malheureusement dégradées mais que l'institution a tenu, les écoles françaises étant restées ouvertes plus longtemps que dans de nombreux pays. Les professeur.e.s documentalistes ont travaillé à distance mais les chefs d'établissement ont parfois eu du mal à identifier ce qu'ils faisaient en distanciel, même si les IA-EPR EVS leur ont indiqué en quoi consistait notre travail. La fréquentation des CDI a, elle aussi, beaucoup changé, avec des situations non uniformes. Par exemple, au lycée professionnel Françoise Dolto du Fontanil-Cornillon, les élèves ont déserté le CDI et il faut, encore aujourd'hui, redoubler d'efforts pour les attirer à nouveau. Au contraire, à la Cité Scolaire Internationale de Grenoble, les élèves se sont mis à affluer d'autant plus au CDI "refuge", qui s'est retrouvé, par moments, débordé, avec plus de 600 passages par jour et plus de 100 élèves en même temps. M. Pépin a rappelé l'importance de l'existence des CDI pour l'accès à la culture des élèves en temps de crise, mais aussi en tant que lieu d'accueil, de bien-être et de refuge pour certains. Ce rôle s'est d'autant plus renforcé avec la pandémie.

● **Le Grand Oral et la réforme du baccalauréat**

M. Pépin a rappelé que le Grand Oral du baccalauréat avait pour objectifs de montrer la capacité d'un candidat à prendre la parole, de mettre ses savoirs au service d'une argumentation et de montrer comment ces savoirs ont nourri son projet de poursuites d'études. Les professeurs documentalistes ont un rôle important à jouer dans l'aide à la préparation de cet examen. Ils.elles peuvent créer des partenariats avec les collègues de discipline afin, par exemple, de sélectionner et de présenter des ressources aux élèves, d'entraîner les élèves à l'oral à l'occasion d'oraux blancs...etc. Plusieurs collègues ont apporté leur témoignage de participation à la préparation des élèves au Grand Oral ou à leur évaluation en juin.

Nous sommes invité.e.s à envoyer les projets que nous avons mis en place dans nos établissements pour la préparation du Grand Oral à Mme Guillot, IAN documentation, à l'adresse farah-fleur.guillot@ac-grenoble.fr afin d'alimenter le site académique de Grenoble.

M. Pépin précise également que le projet d'évaluation du baccalauréat en contrôle continu 1^o/Terminale s'inscrit dans le projet d'établissement : les professeur.e.s choisissent quelles évaluations entrent dans le contrôle continu, toutes n'en font pas partie. Nous sommes invité.e.s à participer à ce projet en conseil pédagogique par exemple. Il y aura une harmonisation entre les classes faite par le chef d'établissement puis une commission fera une péréquation pour réduire les écarts entre les établissements : la note de contrôle continu du baccalauréat peut donc être différente de la note du bulletin. Les compétences du PIX seront également intégrées au livret scolaire lycéen.

● **L'auto-évaluation des établissements**

Les inspecteurs ont poursuivi leur intervention en abordant le thème de l'auto-évaluation des établissements scolaires. Cette dernière a été créée en 2019 avec la loi Blanquer qui fonde le Conseil d'évaluation de l'école et dont l'objectif est d'évaluer l'organisation et les résultats de l'enseignement scolaire. Il s'agit d'une pratique couramment développée dans le système scolaire occidental et que la France n'avait pas encore mis en place. Elle a lieu tous les cinq ans et a pour but d'améliorer la qualité des apprentissages et du climat scolaire afin de pouvoir mieux prendre en charge les élèves. Elle évalue 4 domaines : les apprentissages, le climat scolaire, le fonctionnement, l'environnement. Sa mise en œuvre nécessite la participation d'une pluralité d'acteurs et la création d'un comité de pilotage. Plusieurs domaines d'investigation sont définis et le travail est organisé en commissions. L'auto-évaluation d'un établissement est l'occasion pour les professeur.e. documentalistes de percevoir les enjeux de l'établissement, d'adopter une démarche de politique documentaire, de proposer un plan lecture, d'identifier des collaborations, de percevoir les besoins des élèves et de s'intégrer dans les parcours. Cette auto-évaluation sert à ce que toute la communauté éducative s'implique dans cet état des lieux afin de réduire les inégalités territoriales. Un rapport final d'auto-évaluation doit être rédigé par l'établissement et remis aux évaluateur.trice.s (chefs d'établissements, IA-IPR ...) qui le lisent puis viennent ensuite voir in situ comment fonctionne l'établissement (les IA-IPR ne rencontrent pas les personnels qu'ils ont en charge), avant de rédiger une évaluation externe permettant d'identifier les forces et faiblesses de l'établissement. Les évaluateur.trice.s font un retour à la communauté éducative. Ce rapport est transmis au Recteur, à l'IA, à la collectivité de rattachement, ne déclenche pas d'attribution de moyens et permet de rédiger le projet d'établissement et le contrat d'objectifs. M. Pépin nous informe qu'il existe un parcours Magistère sur cette auto-évaluation. Plusieurs collègues ont pris la parole pour témoigner de l'auto-évaluation dans leur établissement.

● **Aménagement des espaces en étude et au CDI**

L'après-midi s'est poursuivi avec la thématique de l'organisation des espaces en étude et au CDI, et des aménagements physiques qu'il était possible de faire afin de transformer les espaces du CDI en centres de connaissance et de culture (3C) . A l'aide d'une vidéo documentaire, M. Pépin a donné l'exemple d'un collège en Ardèche possédant une salle de permanence devenue salle d'étude. Grâce à son réaménagement, cette salle a pu intégrer un espace numérique, un espace de travail de groupe en îlots, un espace de travail individuel, un espace de détente avec un coin lecture et un mur d'expression. Ce réaménagement a permis de générer beaucoup moins de conflits et d'incivilités dans la salle d'étude qu'auparavant, et ainsi d'apaiser le climat scolaire. La posture des AED face aux élèves a changé : de surveillants, ils sont devenus accompagnateurs dans l'accueil et la mise au travail des élèves. De leur côté, les élèves sont devenu.e.s beaucoup plus calmes et ont mieux compris la manière de gérer leur temps d'étude.

Le second exemple proposé dans la vidéo concernait le CDI d'un collège de Haute-Savoie, devenu espace ressources et dans lequel les élèves prenaient plaisir à travailler. Ce CDI a utilisé cinq repères afin de se moderniser et devenir davantage attractif:

- Une entrée attrayante pour donner aux élèves l'envie de passer la porte.
- Des espaces modulables en fonction des besoins des élèves.
- Des règles de vie, chartes, conseils et fiches ressources à mettre à disposition des élèves pour faciliter leur autonomie
- Un plan de signalétique adapté en adéquation avec la Dewey.
- Un affichage diversifié, pour se repérer dans les savoirs : par exemple une carte de géographie, des affiches sur les sciences et les techniques...

Plusieurs collègues sont intervenu.e.s pour commenter ces vidéos, par exemple en signalant que l'aménagement des espaces en fonction des besoins des élèves était une pratique courante dans les CDI depuis longtemps.

● **Formation continue**

M. Pépin a clos l'après-midi en parlant de la formation continue. Des webinaires académiques sur les liens lycée / enseignement supérieur (avec la BU de Grenoble) vont avoir lieu en janvier. Les IA-IPR EVS nous invitent à participer à la Journée des lycéens de l'UGA . Les animateurs de bassins peuvent proposer des FIT et demander à un chef d'établissement d'en faire la demande. Pour plus d'informations, se rendre sur le site académique: <https://documentation.pedagogie.web.ac-grenoble.fr>

Apports bibliographiques :

- [CRCN](#)
- <https://musees.isere.fr/musee/musee-champollion-2021>
- <https://www.webtoonfactory.com/fr/accueil/>
- <https://www.pathelive.com/education>

Supports et/ou outils utilisés :

- <https://dane.web.ac-grenoble.fr/article/pix#parcours>
- orga.pix.fr
- <https://tribu.phm.education.gouv.fr/portal/auth/pagemarker/2/portal/foad/home-member?init-state=true&edirect=true>

Documents joints en annexes :

- Fichier comprenant la liste des titres présentés par M. Clément Coulet et Mme Manon Tronville lors de leur intervention
- Diaporama des coups de cœur culturels proposés par les collègues participant à la journée de bassin et synthétisé par Ioana Dumont.

Synthèse de cette réunion de bassin en lien avec les objectifs attendus :

Les objectifs de la journée semblent avoir été atteints : des partenariats avec les structures culturelles proposées ont commencé à être noués ainsi que des réflexions sur la mise en place dans les établissements de différents projets pédagogiques notamment autour du déploiement du PIX. Plusieurs collègues se sont également exprimé.e.s lors des interventions des IA-IPR EVS. L'intervention des inspecteurs nous a amenées à envisager de mettre éventuellement l'aménagement des CDI à l'ordre du jour de la prochaine journée de bassin.

**Merci de retourner ce document au coordonnateur des animateurs de bassin des professeurs-documentalistes
Olivier DUFAUT olivier.dufaut@ac-grenoble.fr**